

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00119

Numéro SIREN : 493 091 102

Nom ou dénomination : 20H40 PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2018 sous le numéro de dépôt 15326

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

COREX SARL LE PARC DU CANON D OR
1 rue Philippe Noiret
59350 St André Lez Lille

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 20H40 PRODUCTIONS

Numéro RCS : 493 091 102

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Numéro Gestion : 2007B00119

Adresse : 58 rue Brûle Maison
59000 Lille

1 - Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

Date de l'acte : 06/11/2017

1 - Décision : Nomination de commissaire aux comptes titulaire

Ce dépôt reçu au greffe le 14/10/2018 a été enregistré par le greffier soussigné le 03/10/2018 sous le numéro 2018R015326 (2018 42885).

Délivré à Lille Métropole le 3 octobre 2018

Le Greffier,



03 OCT. 2018

218RCS26

20H40 PRODUCTIONS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 625.00 €

Siège social : 58 rue Brûle Maison

59000 LILLE

493 091 102 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 06 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept,

Le six novembre,

A neuf heures,

Les associés de la société 20H40 PRODUCTIONS, société à responsabilité limitée au capital de 7.625 euros, divisé en 500 parts de 15,25 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Antoine REMILLIEUX, propriétaire de	167 parts
- Monsieur Bruno LANDRIEU, propriétaire de	167 parts
- Monsieur Guy MARSEGUERRA, propriétaire de	91 parts
- Monsieur François MARSEGUERRA, propriétaire de	50 parts
- Monsieur Gérard SIBELLE, propriétaire de	25 parts

soit un total de

500 parts

sur les cinq cents (200) parts composant le capital social.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guy MARSEGUERRA, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

MG

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022 :

La SARL DECOURCELLE BARROIS LORIDAN ASSOCIES
1 rue Macquart, 59000 LILLE
788 699 072 RCS LILLE METROPOLE.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés ou leurs mandataires.



A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp contains a paw print icon and the text "CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL" in bold, capital letters.